

MAIRIE DE LAHAS

75 route de Saint André
Au village
32 130 LAHAS

Téléphone :
05 62 62 35 13
Courriel :
contact@lahas.fr
Permanence :
lundi et vendredi,
de 13h30 à 17h30
Site web :
www.lahas.fr



Premier rang, de gauche à droite :

Stéphane HAJZLER (stephane.hajzler@lahas.fr),
Thierry BIRAN (deuxième adjoint, thierry.biran@lahas.fr),
Charlotte OUZILLEAU (charlotte.ouzilleau@lahas.fr),
Muriel LEBOURGEOIS (première adjointe, muriel.lebourgeois@lahas.fr),
Marjorie LOPEZ-IRALA (marjorie.lopez-irala@lahas.fr),
Yves-Marie CORFA (yves-marie.corfa@lahas.fr)

Deuxième rang, de gauche à droite :

José SIMORRE (jose.simorre@lahas.fr),
Nicolas DESTIEUX (nicolas.destieux@lahas.fr),
Florent METRA (florent.metra@lahas.fr),
Gérard FAURÉ (gerard.faure@lahas.fr),
Pierre DANOS (maire, maire@lahas.fr, 06.30.15.26.06).

Les commissions

Communautaires (3CAG)	Externes	Internes
Finances : Marjorie LOPEZ-IRALA (sup Pierre DANOS)	Secteur Intercommunal d'Énergie de la vallée de la Save : Florent METRA et Charlotte OUZILLEAU	Écoles : Marjorie LOPEZ-IRALA
Voirie, assainissement non collectif, environnement : Gérard FAURÉ (sup Yves-Marie CORFA)	Syndicat des Eaux Barousse Comminge Save : Muriel LEBOURGEOIS et Nicolas DESTIEUX (sup José SIMORRE et Florent METRA)	Entretien espaces verts et cimetière : José SIMORRE et Stéphane HAJZLER
Tourisme, Internet : Charlotte OUZILLEAU (sup Pierre DANOS)	Ordures ménagères (SICTOM) : Nicolas DESTIEUX et Gérard FAURÉ (sup Marjorie LOPEZ-IRALA et Florent METRA)	Communication : Marjorie LOPEZ-IRALA et Pierre DANOS
Développement économique, aménagement du territoire : Thierry BIRAN (sup José SIMORRE)	Pays Porte de Gascogne : Yves-Marie CORFA (sup Gérard FAURÉ)	Agricole, environnement : Yves-Marie CORFA et Gérard FAURÉ
Social : Muriel LEBOURGEOIS (sup Charlotte OUZILLEAU)	Correspondant défense : Stéphane HAJZLER	
	Délégué Pole Emploi : Pierre DANOS	



MAIRIE DE LAHAS



Compte rendu municipal 2021

Année 2021, N° 2

Le mot du maire

2021 s'est achevée, nous vous présentons à travers ce bulletin le bilan des principaux événements survenus dans la commune et dressons quelques perspectives pour les mois qui viennent.

Cette nouvelle année débute malheureusement à nouveau dans un contexte sanitaire difficile, la rencontre pour les vœux que nous avons programmée lors du dernier conseil municipal ne pourra pas se tenir, à notre grand regret. Nous ne pouvons qu'espérer une amélioration de la situation la plus rapide possible.

Différents travaux ont été entrepris et finalisés en 2021, ils seront détaillés dans les articles de ce bulletin. On peut citer dernièrement la réalisation de travaux électriques à la salle des fêtes afin de mettre en service le coin traiteur, de poser un défibrillateur à côté de l'entrée Ouest ainsi qu'une ligne pour

alimenter le distributeur de pain. Ce dernier est opérationnel depuis le 23 décembre, nous espérons qu'il saura répondre à une demande de service dans notre environnement rural.

Au printemps, l'équipe municipale s'est mobilisée pour poser les panneaux du nom des voies et distribuer les numéros de maisons.

À l'automne, un nouvel éclairage public a été installé au village, les lanternes modernes à LED permettent de réduire la consommation d'énergie électrique.

Enfin, nous avons profité du dernier week-end de décembre avant les fêtes pour réaliser l'élagage des arbres du domaine public dans le village.

En 2022, les travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère vont démarquer, l'appel d'offre de marché public afin de déterminer les

entreprises participantes est en cours. Nous pourrions ainsi proposer la location de deux logements T4, à caractère social.

Des problèmes (récurrents à certains endroits) sont signalés sur la voirie, nous ne pouvons malheureusement que prendre notre mal en patience puisque l'ensemble des chemins est de la compétence de la communauté de communes. Nous intervenons ponctuellement sans pouvoir toutefois apporter de solution pérenne, nous ne pouvons que le regretter.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année, prenez soin de vous et de vos proches.

Pierre DANOS



Dans ce numéro :

Budget 2

Distributeur de pain 5

Infos diverses 7

La vie du conseil municipal

Les réunions se déroulent les deuxièmes lundis de chaque mois, une pause a été observée cet été.

« La 3CAG a dorénavant en charge les compétences petite enfance, extrascolaire et périscolaire. »

Faute de complément d'informations demandé au Conseil Départemental suite au rapport sur les travaux pour ralentir les véhicules dans la traversée du village, les décisions ont été reportées.

Depuis l'automne, la 3CAG a dorénavant en charge les compétences petite enfance, extrascolaire et périscolaire. Ainsi, toutes les structures d'accueil du territoire sont prises en charge par la Communauté de Communes. Nous avons adopté les décisions de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) et en particulier la partie de

financement de ce transfert qui incombe aux communes, à savoir 3600€ annuels pour Lahas (20€ par habitant).

Un règlement intérieur pour le cimetière a été établi. Il en a été de même pour la salle des fêtes afin de remplacer l'ancienne convention de location.

Résumé du budget : recettes

Chapitres	Désignation	Réalisé 2021	
Investissement	10	FCTVA	40 647,00 €
	10	Taxe d'aménagement	4 536,61 €
	13	Subventions	20 250,57 €
	001	Excédent de fonctionnement capitalisé	53 206,79 €
	<i>Total investissement</i>		118 640,97 €
Fonctionnement	13	Remboursement charges personnel	165,26 €
	70	Produits de services	737,60 €
	73	Impôts et taxes	73 565,96 €
	74	Dotations et participations	89 994,16 €
	75	Autres produits de gestion courante	15,98 €
	001	Excédent de fonctionnement 2019	290 771,65 €
	<i>Total fonctionnement</i>		455 250,61 €
<i>Total général</i>		573 891,58 €	

Infos diverses

- Les demandes d'urbanisme peuvent s'effectuer dorénavant en ligne à l'adresse <https://coteauxarratsgimone.geosphere.fr/guichet-unique>, tout en restant bien sûr possibles en mairie au format papier. Toutes les informations sont disponibles dans l'article du site internet de la commune.

- En avril, les membres du conseil municipal se sont mobilisés pour finaliser la mise en place de l'adressage. Une équipe s'est chargée de la pose des panneaux de routes et chemins, une autre était dédiée à la distribution et à l'aide à la pose des plaques numérotées des maisons.



- Fin décembre, nous avons procédé à l'élagage des arbres au village, sur la place et le long de la salle des fêtes. Toutes les branches ont été broyées, sans aucun brûlage des déchets verts pour respecter la réglementation. Nous avons dû déroger à celle sur le bruit, notamment le dimanche, pour pouvoir boucler le travail. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée aux riverains.



- Le défibrillateur a été installé près de l'entrée Ouest de la salle des fêtes.





« Année blanche
côté
animations... »

Vivre ensemble

L'année 2021 est hélas la deuxième consécutive sans animation proposée.

À la fin du printemps, le contexte sanitaire semblait s'améliorer, des incertitudes demeuraient et le comité des fêtes a décidé de privilégier le mois de septembre pour organiser une rencontre. Ce ne fût pas le bon choix puisque les manifestations d'envergure n'ont plus été autorisées

de la même façon après l'été.

Le comité réitère son appel pour consolider son équipe. N'hésitez pas à prendre contact avec la présidente, Marjorie Lopez-Irala, si vous souhaitez participer à son action et partager vos idées.

La commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale a toutefois été maintenue le 11 novembre, permet-

tant à une trentaine de personnes de se recueillir. La lettre du poilu lahassien Élie Cassagne, lue par Jean Julian, a ému l'assemblée.

Lors du dernier conseil municipal de décembre, les vœux de la municipalité avaient été programmés mais nous avons dû à nouveau les annuler.

Nous nous retrouverons lorsque les conditions sanitaires le permettront à nouveau.

Les nouveaux habitants 2021

Nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles familles sur la commune :

- Cindy et Benjamin ROMANA (Au Soulan du Château)
- Suzanne HYRONDE et Mathieu BADOR (Au Village)
- Sophie et Olivier DESBOIS (Au Village)

Éclairage public



(crosses et globes sur les 6 poteaux et la maison

privée) ainsi que les spots dirigés vers l'église. Sept lampadaires à LED, à consommation réduite en électricité, ont remplacé les anciens. Celui du croisement a été installé sur la façade de l'ancien presbytère, de façon à être sur le domaine public. Les poteaux ont été repeints, à la couleur du luminaire.

La puissance est automa-

tiquement réduite de 50% pendant 6 heures de la nuit, nous souhaitons monter à 80% de réduction prochainement.

Le reste à charge pour la commune s'élève à 7 903,44 € HT, en prenant en compte une subvention de 30% du Syndicat d'Énergies du Gers.

Résumé du budget : dépenses

Chapitres	Désignation	Réalisé 2021	
Investissement	001	Déficit d'investissement	33 050,79 €
	2135	Travaux salle des fêtes et mairie	28 559,41 €
	2135	Études logements presbytère	3 425,00 €
	21538	Remplacement luminaires	8 494,21 €
	2157	Adressage (panneaux)	1 634,46 €
	2181	Chariot tables salle des fêtes	552,00 €
	2158	Défibrillateur	1 990,56 €
	16	Remboursement capital emprunt	14 601,64 €
	66	Intérêts d'emprunt	887,64 €
		<i>Total investissement</i>	93 408,70 €
Fonctionnement	011	Charges à caractère général	19 734,56 €
	012	Charges de personnel	15 195,71 €
	014	Participation 3CAG	18 970,45 €
	65	Autres charges de gestion courante	53 338,26 €
		<i>Total fonctionnement</i>	107 238,98 €
	<i>Total général dépenses</i>	200 647,68 €	

« Nous
clôturens 2021
avec un
excédent
cumulé de
373 243,90 € »

Quelques commentaires...

Ce résumé fait apparaître les grandes lignes du budget de la commune.

En dépenses, la fin des aménagements de la salle des fêtes et de la mairie apparaît, comme indiqué dans le précédent bulletin.

Les investissements dans la réhabilitation de l'ancien presbytère ne concernent pour l'instant que les études (architecte et diagnos-

tics).

L'adressage se termine par l'achat des panneaux et des supports, la pose a été réalisée par l'équipe municipale.

Le montant d'achat du défibrillateur est indiqué, il est à noter que nous avons pu bénéficier cette année d'une subvention de 500 € par Groupama, au titre de notre contrat d'assurance. L'achat du distributeur de pain apparaîtra sur le

prochain budget, il a été livré après la clôture de celui de cette année. Pour les recettes, le taux des taxes locales directes a été reconduit par le conseil municipal en avril.

Nous restons à votre disposition pour toute précision complémentaire que vous souhaitez obtenir sur ce budget.

Voirie

« Les travaux se sont poursuivis Route de Bézéril en 2021... »

Les travaux de voirie, gérés par la 3CAG, se sont poursuivis Route du Bézéril en 2021. Un effort important a été fait compte tenu de l'augmentation du trafic. Une faiblesse apparaissait au point bas de la chaussée, une purge a donc été effectuée. Puis un renforcement total de la bande de roulement a suivi avec le rajout de 5 cm d'enrobé à chaud.

Auparavant, les services techniques avaient procédé au curage des fossés. Cette action est généralisée avant chaque goudronnage pour ne pas que ces derniers soient détériorés par les

pelles mécaniques ultérieurement. Mais, ces curages marqués et systématiques semblent avoir leur limite. Nous serons plus vigilants à l'avenir et préférons des actions plus ciblées.

Dans un autre temps, il a été réalisé un reprofilage du CR 17 (impasse de Béziades). La technique est plus simple avec un balayage, un traitement des nids de poule puis l'application d'une couche de bitume et de gravier.

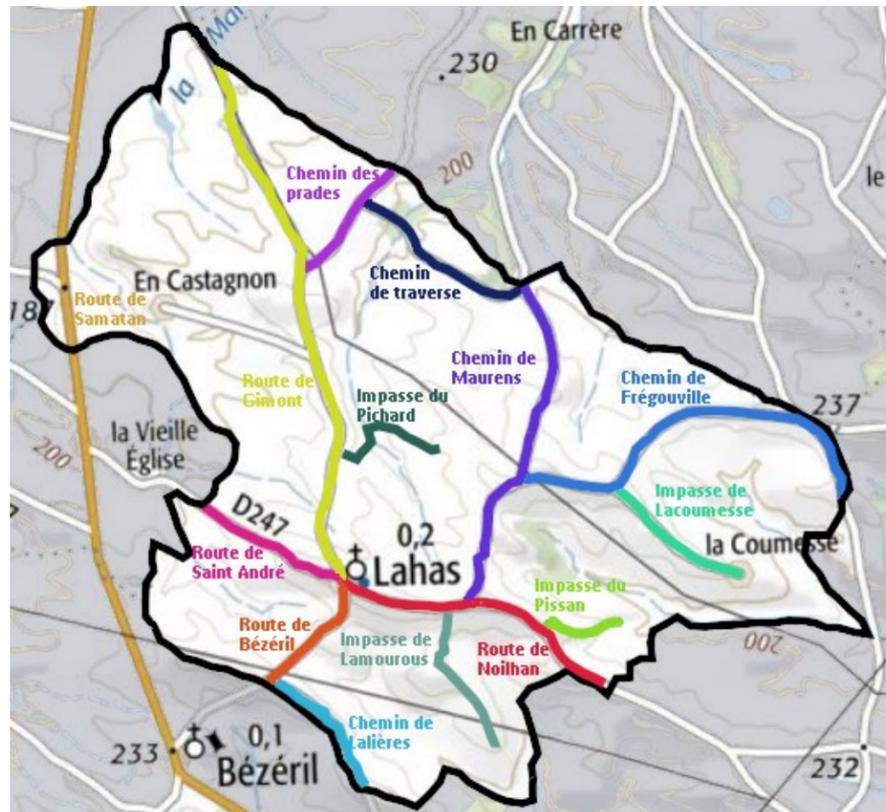
Il y a eu du changement au niveau du débroussaillage. De nouveaux prestataires effectuent les travaux suite aux re-

nouvellement des marchés. S'il y a eu des soucis en matière de respect des calendriers, en revanche c'est un travail de qualité qui a été produit. Ce ressenti est conforté par la demande faite aux entreprises de dégager un peu plus les talus qu'auparavant. Le but est de favoriser l'assainissement des voies car plus elles sont ouvertes plus l'air circule. Il y a donc en théorie, moins de feuilles et un meilleur assèchement de la chaussée.

Bien entendu, nous restons mobilisés. Il arrive parfois que nous soyons amenés à intervenir, avec nos moyens limités. Nous faisons toutefois notre possible à tout moment.

Nous remercions celles et ceux qui se retroussent les manches à nos côtés, soit pour dégager un arbre, soit pour nettoyer des coulées de boue.

Ce bon sens du service, réduit à quelques lignes, a toute son importance dans notre commune rurale. C'est une qualité que nous devons entretenir.



Distributeur de pain



Au cours de l'automne, l'équipe municipale a réfléchi à la mise en place d'un distributeur de pain, visant à apporter un service quotidien dans notre secteur rural.

Après un sondage auprès des lahassiens et une étude auprès de fournisseurs de machine, le choix s'est porté sur « Le distrib », un appareil permettant de multiplier l'offre sans se cantonner à de simples baguettes.

par l'intermédiaire du fonds de concours a été obtenue. Un complément de 10% par le Conseil Départemental est attendu, le dossier a été jugé recevable.

Cédric Giavarini, artisan boulanger à Gimont (boutique La Focaccia), l'alimente du mardi au dimanche à 8h30.

Le paiement est possible en espèces et par carte bancaire, y compris sans contact.

La nature et le nombre

Le coût d'achat du distributeur s'élève à 17 500 € HT, une subvention de 40% de la Communauté de Communes

de produits seront susceptibles d'être réajustés pour permettre de répondre à la demande sans pour autant engendrer trop d'inventus.

Les prix sont les plus proches possible de ceux pratiqués en boutique, parfois inférieurs dans le cas par exemple de l'achat de deux baguettes d'un même casier.

Bien que le mode de fonctionnement soit explicité sur la machine, il peut être nécessaire de compléter l'information. Vous trouverez des précisions ci-dessous.

Nous restons à votre écoute pour les retours que vous pourriez apporter afin de répondre au mieux à votre demande.

« Les prix sont les plus proches possible de ceux pratiqués en boutique... »



Avec le bouton central, on fait défiler le carrousel pour voir les produits disponibles. Il y a 20 rangées, soit 40 casiers. La zone de sélection, au centre de la vitrine

(encadré rouge), présente les deux casiers choisis. Ici, à gauche (zone de sélection A) une baguette et à droite (zone de sélection B) une flûte. L'écran LCD affiche le prix des deux casiers.

Il faut ensuite insérer les espèces dans le mon-

nateur ou appuyer sur le cercle vert du module bancaire puis effectuer le choix du casier (bouton de gauche ou de droite éclairé en vert). En cas de paiement par carte, il convient de la présenter devant le module jaune pour un paiement sans contact ou l'insérer.

Le règlement effectué, le casier descend devant la trappe du bas pour pouvoir récupérer le produit choisi.